

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 août 2026

Date de convocation : 21 août 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 20 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 1^{er} septembre 2026

L'an, deux mille vingt-six, le vingt-sept août à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwénaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Alexis POIDEVIN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :

Mesdames et messieurs Mauricette DIRR, Natacha CARRO, Denis KEURMEUR,

Etaient absents représentés :

Néant

Procurations :

Monsieur Denis KEURMEUR donne procuration à Monsieur Patrick MENARD
Madame Natacha CARRO donne procuration à Madame Gwénaëlle AOUTIN
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Chantal TARDY

Secrétaire de séance : Alexis POIDEVIN

CM 27.08.2026	Achat d'un tracteur	Délibération n°2026-155
---------------	---------------------	----------------------------

Rapporteur : David AILLET

Monsieur David AILLET rappelle qu'un programme pluriannuel d'investissement pour les services techniques avait été adopté sous la précédente mandature. Le renouvellement du tracteur était programmé pour l'année 2026.

Considérant, les charges d'entretien importante de ce matériel, il est confirmé la nécessité de le renouveler en 2026

Ce matériel sert environ 900 heures par an et sur des missions du quotidien :

- Entretien de la voirie, curage, saignées et petits travaux d'aménagement ;
- Fauchage et entretien des espaces communaux ;
- Chargement, manutention et déplacement de matériaux ;
- Déchargement des livraisons sur palettes ;
- Chargement des branchages, copeaux et gestion du tas de compostage ;
- Préparation logistique des manifestations communales et déplacement des équipements. (Tables, bancs, barrières, plots Vigipirate, ...)

Un marché à procédure adaptée (MAPA) a été lancé en juin/juillet. 8 offres ont été réceptionnées et analysées. L'offre la mieux disante est celle de MS Equipement avec la note de 94.84/100 pour un prix de 132 210.00 € TTC, une reprise de l'ancien matériel de 13 000.00 € soit un prix d'achat de 119 210.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à Décide

- D'acquérir un tracteur auprès du concessionnaire MS Equipement au prix de 119 210.00 € TTC
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Gwénaelle AOUTIN